



BULLETIN MUNICIPAL

Les Echos du Viaduc



Edito du Maire

**DANS CE NUMERO
PRINTEMPS/ETE
N° 75**

Edito du Maire P.01

**Commission
finance P.02**

Réunion publique P03

PLUi P.04

**-Le système de
téléalerte P.05
-Application My
Prédic**

Vie communale P.06

**Maison de
l'enfance P. 07**

Associations P.08 à 09

Divers P.10

**Tableau des
manifestations P.11**

Evénements P.12

Des années de préparation auront été nécessaires dans le contexte difficile que nous connaissons, pour « sortir » le projet pôle enfance. Projet majeur pour notre collectivité, il se construit depuis 2008 en collaboration avec les utilisateurs et le cabinet d'architecte François de La SERRE.

C'est un projet majeur à plusieurs titres :

- . des besoins d'aménagements, d'entretien, de mise aux normes indispensables (ancienneté du bâti, augmentation du nombre d'élèves)

- . un budget TTC de 895 000€ (travaux base, options et études).

Un projet qui a connu trois versions évoluant au gré des réductions budgétaires imposées aux collectivités. Un projet qui a nécessité une préparation et une discipline strictes pour répondre aux objectifs de faisabilité suivants :

- . Réduire le niveau d'endettement de notre commune (aujourd'hui zéro)

- . Construire l'auto financement nécessaire

- . Faire vivre notre collectivité, entretenir et améliorer son patrimoine.

Un projet rendu possible avec l'engagement financier important de partenaires, l'Etat, le Conseil Départemental, l'Agglomération d'Agen, la Caisse d'Allocations Familiales, l'aide parlementaire accordée par Lucette LOUSTEAU, et nous l'espérons, les fonds européens.

C'est en juillet prochain que le premier coup de pelle sera donné pour une durée prévisionnelle de 16 mois.

Remise aux normes de notre cantine communale, salle de restauration, création de la quatrième classe, reprise de la totalité des sanitaires, création d'un préau, reprise de la cour, en particulier pour la mise en accessibilité, isolation, chauffage.



Vous l'avez compris pas de superflu, ce qui est nécessaire pour le confort et la sécurité de nos enfants et des adultes qui les encadrent. Notre école communale se modernise dans un cadre respecté.

La municipalité a largement concerté afin de mettre en place les conditions de réduction des désagréments fatalement entraînés par ce chantier et qui ne manqueront pas d'impacter non seulement le monde de l'enfance mais la totalité de notre vie collective. Enfants, parents, associations, bajamontais utilisateurs des espaces publics, professeurs des écoles, animateurs, riverains, employés municipaux, je sais pouvoir compter sur votre compréhension pour cet investissement collectif pour le mieux-être de demain.

Les parents d'élèves ont été rencontrés le 9 mai dernier afin d'être informés de l'impact de cette opération sur l'organisation scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Ce projet sera présenté à l'ensemble de la population lors de la réunion publique qui se tiendra le mardi 17 mai prochain dès 20h dans la salle polyvalente.

Cette réunion publique sera également l'occasion d'aborder les sujets suivants :

- . Déploiement du haut débit internet

- . Plan local d'urbanisme

- . Plan de prévention des risques naturels

- . Télé-alerte, prévisions climatiques

- . Projet d'aménagement Saint-Arnaud sud et d'ouvrir un espace d'échanges avec vous.

Dans l'attente, cordialement

Patrick BUISSON

BILAN DE L'ANNEE 2015

Côté fonctionnement, le fait marquant de l'année est la baisse des dotations de l'Etat puisque celle-ci s'est finalement chiffrée à 26 370€ (14% des dotations 2014).

L'Equipe municipale a revu les différents postes de dépenses et la réalisation du budget 2015 a enregistré une économie de 30 979€ sur le budget prévisionnel (environ 5%).

La commune enregistre un excédent de fonctionnement de 67 188€.

Les autres repères du budget au 31/12/2015 sont :

- . un taux d'épargne brute de 11% (excédent de fonctionnement/recettes de fonctionnement),
- . un encours de dettes nul (tous les emprunts sont remboursés).

Ainsi, après le vote du compte administratif 2015, les réserves s'élèvent à 391 201€ (100 466€ en section d'investissement et 290 735€ en report de fonctionnement).

Côté investissement, le budget prévisionnel 2015 n'a pas été réalisé essentiellement du fait du report des investissements liés au pôle enfance. Il était nécessaire de confirmer les montants de subvention pour chaque intervenant.

En effet, seuls les travaux d'entretien du patrimoine ont été effectués et complètement autofinancés (montant de 31 486€).

PERPECTIVES 2016

Dans sa préparation du budget 2016, le conseil municipal a tenu à garder le cap de la gestion des années précédentes.

De fait, le Conseil Municipal a décidé de **ne pas augmenter le taux des taxes**.

Les taux de Bajamont sont donc les suivants :

- . Taxes d'habitation : 12,00%
- . Taxes Foncières (bâti) : 16,89%
- . Taxes Foncières (non bâti) : 88,91%

Cela devrait procurer 247 720€ de recettes pour le budget communal puisque la revalorisation des bases (de 1,01%) est décidée par l'Etat.

Le budget 2016 a été construit en gardant le même cap d'efficacité budgétaire mais en intégrant l'impact des travaux du pôle Enfance.

Au niveau du fonctionnement, ces coûts supplémentaires seront générés par l'indisponibilité de certains locaux (salles de classe, réfectoire, cantine et locaux périscolaires) mais également le maintien des services (notamment les repas scolaires) ainsi que certaines mises aux normes.

Afin de limiter la durée des travaux, les perturbations pour les enfants, la réorganisation imposée à tous les professionnels (enseignants, animateurs et employés municipaux) ainsi que les dépenses « intermédiaires », la quasi-totalité des autres locaux municipaux (salle des fêtes, salle du conseil, ..) seront impactés dans leur utilisation.

LES CHIFFRES CLES DU BUDGET 2016

Ainsi, dans ce contexte, le budget de fonctionnement présente les chiffres suivants :

- . Des dépenses de fonctionnement chiffrées à 649 946€ (pour 659 520€ de recettes).
- . Des dépenses d'investissement inscrites pour 942 314€, essentiellement constituées des travaux du pôle Enfance (766 920€).

Le plan de financement du pôle Enfance est, à ce jour, le suivant :

- | | |
|--|------------------|
| . Etat (tranche 1 validée) : | 109 848€ |
| . Etat (tranche 2 validée) : | 89 535€ |
| . Etat (relance investissement 2016 en attente) : | 84 500€ |
| . Conseil Départemental (validée) : | 185 400€ |
| . Agglomération d'Agen (validée) : | 133 000€ |
| . C.A.F. (subvention validée) : | 78 279€ |
| . Réserve parlementaire de Mme Lousteau, Députée (validée) : | 20 000€ |
| . FEAFER (fonds européen programme 2016) : | demande en cours |

Soit un montant d'aides de 700 562€ pour un budget de 895 000€ TTC (travaux -base et options- et études) représentant un niveau de près de 80%.

Le reste sera alimenté par un prêt à taux zéro de la C.A.F. (78 279€) et par autofinancement et par prêt selon les opportunités de taux à fin 2016 ou courant 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL A LE PLAISIR DE VOUS CONVIER A UN TEMPS D'INFORMATION ET D'ECHANGES

LE 17 MAI 2016 SALLE POLYVALENTE DE BAJAMONT A 20H

NOUS ABORDERONS EN PARTICULIER :

- * LE PROJET POLE ENFANCE**
- * LE DEPLOIEMENT DU HAUT DEBIT INTERNET**
- * LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**
- * LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS MOUVEMENTS DE TERRAIN**
- * LE DISPOSITIF DE TELE-ALERTE ET DE PREVISIONS CLIMATIQUES.**



NUIT DEBOUT ... ASSISES A BAJAMONT

« Il était une fois la révolution » est une belle plongée dans les affres et les turpitudes de l'âme humaine lors d'une période convulsive et dégradée, plongée singulièrement orchestrée par Sergio Leone. Dans l'évolution continue du monde, les adaptations sociétales se font par des soubresauts plus ou moins éruptifs, en des dérapages contrôlés ou pas : « l'évolution » est « une révolution » qui n'en a pas l'air ! Nuit debout, comme les mouvements similaires (Podemos, Syriza, Cinq Etoiles, 99%...), sont des recherches de nouvelles voies démocratiques et sociales face à des structures à bout de souffle peinant à appréhender les défis majeurs et complexes des changements qui viennent.

Et Bajamont dans cela ? Notre commune est à la fois protégée et affrontée à ces évolutions : protégée par sa situation de territoire « où il fait bon vivre », affrontée car les difficultés économiques et sociales imbibent tout le pays. L'équipe municipale - mandatée par les citoyens - prend en charge le quotidien (consistant !) et les sujets extra-quotidien : agrandissement et rénovation du pôle enfance, baisse drastique des dotations de l'Etat (rigueur oblige !), intégration de l'Agglomération d'Agen...

Pour le pôle enfance, la mise en œuvre du chantier est précédée d'une réflexion sur son utilisation pendant la période des travaux : la commission enfance du conseil municipal, a piloté une large concertation avec tous les partenaires pour arriver à un schéma d'organisation répondant au mieux aux demandes multiples (pas toujours compatibles) de chaque entité. C'est un exemple concret illustrant, à l'échelon local, la problématique de la mise en œuvre démocratique au quotidien.

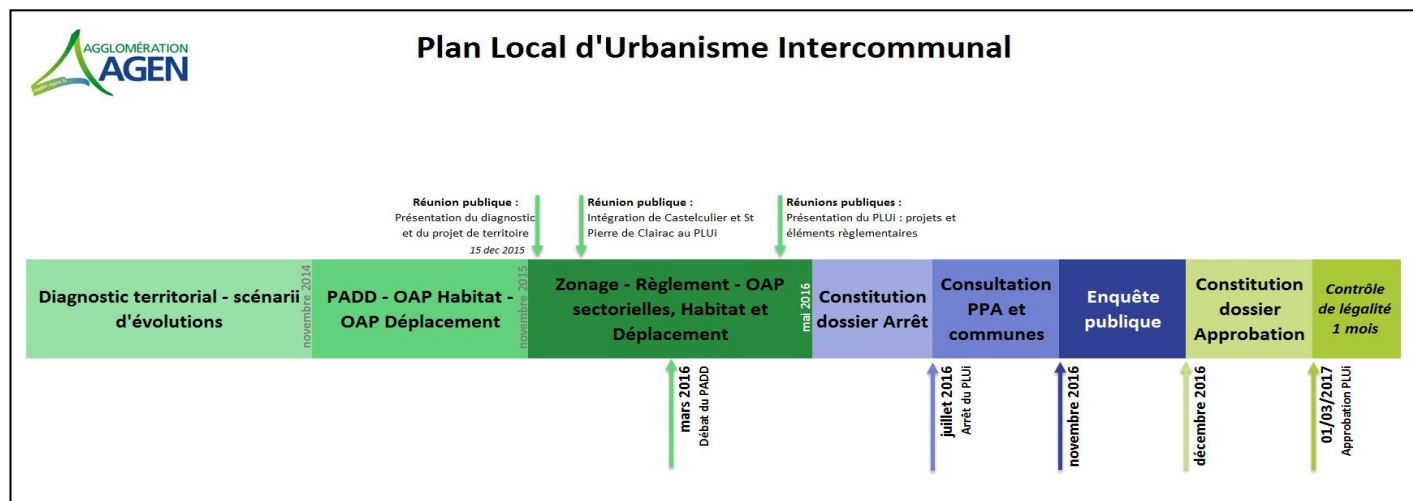
L'utilité d'un échange citoyen sur tous les sujets -après deux ans de mandat- se fait jour à la lumière des pratiques locales et des « envies démocratiques » plus larges. Le calendrier fait bien les choses puisqu'une réunion publique est prévue le 17 mai (20h) à la salle des fêtes. Que chaque bajamontais se saisisse de cette opportunité pour participer à une « nuit debout » où -sauf affluence exceptionnelle- les échanges, empreints de convivialité, se dérouleront en une « soirée assise ».

Jean-Pierre Jouve
Conseiller municipal Commission enfance

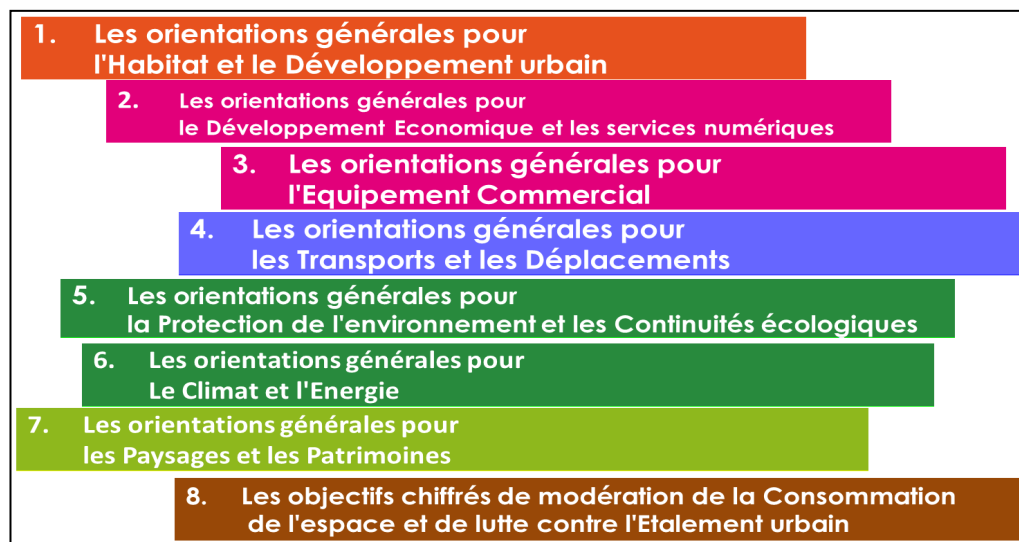
PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal (PLUI) à 31 communes

Bajamont, onzième commune de l'Agglomération d'Agen, avait été intégrée en 2012 à la première version du PLU intercommunal de l'Agglomération d'AGEN. Un PLUI durable intégrant les principes des lois Grenelle en particulier en terme de respect des trames naturelles et de réduction de la consommation d'espaces au titre de la construction.

Considérant l'extension démographique de notre agglomération à 29 communes et depuis le premier janvier 2016 à 31 avec l'arrivée de Castelculier et Saint-Pierre de Clairac, le PLUI est depuis plusieurs mois en révision. Le calendrier de déploiement se déroule comme suit :



Les débats sur **le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** viennent fixer les grandes orientations des thématiques suivantes :



Suite au débat du conseil d'agglomération du 17 mars dernier le projet de PADD est accessible sur le site internet de l'agglomération (<http://www.agglo-agen.net/Projet-de-PLUI-en-cours-d.html>), et consultable dans le dossier de concertation disponible auprès du secrétariat de la mairie ou au siège de l'agglomération .

Les prochaines étapes, **le zonage et le règlement** viendront donner suite à ces grandes orientations.

La concertation du public...

Elle fait partie intégrante de la démarche. Débutée en octobre 2013, elle se poursuivra jusqu'à la fin de l'enquête publique ; à ce titre l'agglomération a prévu une série de réunions sectorielles.

Pour Bajamont et les communes du nord-est, elle s'est tenue le 3 mai 2016 à Pont-du-Casse.

Plus localement, nous ferons un point lors de la réunion publique du 17 mai prochain à la salle polyvalente.

LE SYSTEME DE TELEALERTE

Nous adresserons dans les jours à venir un courrier demandant aux habitants concernés, s'ils le souhaitent, de remplir un formulaire d'inscription ou de s'inscrire sur le site internet de la commune.

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la Mairie de Bajamont, avec l'aide de l'Agglomération d'Agen, a mis en place un système d'alerte à la population, rapide et efficace, capable de lancer des messages d'information par le biais de différents médias (téléphone fixe, courriel ou encore SMS).

Dans un premier temps nous souhaitons mettre en place ce service d'alerte pour tous les foyers installés sur le territoire de la commune impacté par les inondations de 1993.

Face à l'enjeu d'une telle démarche, il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques la plus complète possible.

Nous adresserons dans les jours à venir un courrier demandant aux habitants concernés, s'ils le souhaitent, de remplir un formulaire d'inscription ou de s'inscrire sur le site internet de la commune.

Quand la situation l'imposera, il vous sera adressé, en fonction de votre choix au moment de l'inscription, directement sur votre téléphone (fixe ou portable), ou bien votre courriel (adresse de messagerie électronique), un message vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

APPLICATION MY PREDICT

L'application pour smartphone "My predict" destinée aux particuliers, vous permet d'être informés en temps réel sur les risques diagnostiqués par l'équipe d'experts de Predict et d'être conseillés sur l'attitude à adopter et ce en se conformant aux consignes et actions engagées par leurs mairies et par les autorités.

Pour aider les communes dans la prévention des risques naturels, particulièrement pour le risque inondation, l'Agglomération d'Agen a passé un contrat de 3 ans avec la société PREDICT. Ce contrat permet, aux particuliers, des collectivités de l'Agglomération d'Agen qui le souhaitent, de bénéficier d'un service gratuit sur leur smartphones.

L'application pour smartphone "My predict" destinée aux particuliers, vous permet d'être informés en temps réel sur les risques diagnostiqués par l'équipe d'experts de Predict et d'être conseillés sur l'attitude à adopter et ce en se conformant aux consignes et actions engagées par leurs mairies et par les autorités.

VOS BESOINS

- **Etre informé dans les délais utiles à votre sauvegarde**
en cas de phénomènes à risques d'inondation, de submersion marine, de tempête ou encore de forte chute de neige impactant votre commune.
- **Etre moins vulnérable en vous préparant de manière appropriée**
pour faire face à un phénomène à risque et en suivant l'évolution de la situation et des consignes préventives : quel comportement adopter ? A quel moment ?

LA SOLUTION

Predict a conçu un **dispositif d'aide à la décision**, doté d'un support cartographique, destiné exclusivement aux particuliers : l'application "My predict". Celle-ci est disponible sur smartphone et accessible en indiquant simplement votre adresse mail et votre commune de votre domicile. Cette application vous permet de bénéficier d'informations et d'un diagnostic transmis par des experts, 24h/24h, directement sur votre smartphone afin d'adopter la bonne attitude face à un risque en cours ou à venir.

INFLUENZA AVIAIRE

Le grand Sud Ouest connaît, depuis la fin de l'année 2015, un épisode d'influenza aviaire majeur ayant une forte influence sur la confiance des partenaires commerciaux de la France. Face à cette situation, le ministère de l'agriculture a défini une stratégie d'assainissement du territoire en plusieurs temps.

Même si aucun foyer d'influenza aviaire n'a été identifié dans notre département, la circulation virale ne peut pas être écartée.

Tous les lot-et-garonnais sont donc concernés, qu'ils soient éleveurs professionnels ou détenteurs particuliers.

CONFINEMENT DES VOLAILLES DU 18 AVRIL AU 16 MAI

Vous trouverez en pièce jointe un courrier du préfet vous sollicitant .



BATIMENTS COMMUNAUX

La mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) des bâtiments communaux se poursuit.

Le personnel communal a mis aux normes le WC de la salle polyvalente. Voir la photo ci dessous.

Actuellement, le cheminement entre le parking et la porte d'entrée de la salle polyvalente est en cours de réalisation, par le personnel de la commune. La salle du conseil municipal est cours de rénovation, amélioration de l'isolation thermique, remplacement de l'éclairage et du faux plafond.

Les prévisions des principaux travaux pour 2016:

Remplacement des portes d'entrées de la mairie et de la salle polyvalente pour les mettre aux normes PMR et pour améliorer l'isolation thermique, rénovation des toitures de l'église du bourg et de l'église de Serres et la suppression du fumidum de la salle polyvalente.



BIBLIOTHEQUE

Pour la 5^{ème} année, « Lectures au jardin » prend possession du village. Un auteur, Alain Monnier, créateur du personnage décalé Barthélémy Parpot, deux illustrateurs, Mickaël El Fathi et Régis Lejonec, des ateliers, des spectacles, toutes les animations sont gratuites. Vous trouverez ci-joint le programme complet.

Vous avez reçu dans vos boîtes à lettres des « cartes postales » spéciales à nous retourner pour raconter en deux lignes ou deux mots, ou plus, votre vision du monde. De belles boîtes à lettres jaunes, spéciales aussi, sont à votre disposition, devant la mairie, l'école et la salle polyvalente.

Nous vous attendons nombreux pour cette belle fête du livre et du dessin.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'Agglomération d'AGEN, qui exerce la compétence, a décidé de lancer une démarche d'optimisation de l'éclairage public. Cette démarche a pour objectif de mieux utiliser l'énergie. Consommer moins en modernisant l'éclairage public, c'est diminuer les coûts de fonctionnement de 25 à 35 %, c'est aussi une meilleure protection de la biodiversité, par un retour à un cycle naturel et à un environnement nocturne dépollué. Ce projet répond ainsi aux recommandations amorcées par le Grenelle de l'environnement et la COP 21.

Bajamont ainsi que d'autres communes de l'agglomération a décidé d'anticiper. A l'occasion des travaux de voirie de la voie communale n° 2 (La Belette) l'éclairage public de cette partie du bourg a été paramétré pour une extinction entre minuit et 5 h du matin. Cette expérimentation positive de plusieurs mois nous encourage à généraliser cette pratique sur l'ensemble de la commune. Cette opération devait être opérationnelle au cours de l'été.



MOUSTIQUE TIGRE

L'été approche et la surveillance du moustique tigre est réactivée depuis le dimanche 1er mai dans tout le pays. Originaire des tropiques, l'insecte est installé en France métropolitaine depuis 2004 mais sa croissance est maintenant "exponentielle".

On est passé de 20 départements l'an dernier à 30 départements colonisés aujourd'hui par ce moustique, capable de transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya et le zika.

Il faut donc être très vigilant et signaler la présence du moustique tigre : www.signalement-moustique.fr

La meilleure solution pour mieux s'en prémunir est de vider toutes les petites « retenues d'eau » ou de les renouveler au moins une fois par semaine : coupelles sous les pots de fleurs, arrosoirs, vieux pneus, gouttières bouchées, etc...).





L'ADSCS Bajamont plus connue sous le nom de Maison de l'Enfance «Hélianthe» connaît de nombreux changements en ce début d'année 2016 et pas des moindres.

C'est tout d'abord une page qui se tourne et avec elle tout un symbole, Françoise Soulié a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre dernier. Une retraite bien méritée après plus de 30 ans de présence.

Si nous ne pouvons retracer la carrière de Françoise dans cette colonne, nous tenions à lui témoigner toute notre reconnaissance pour LA Maison de l'Enfance telle que nous la connaissons aujourd'hui. Elle y aura mis tout son dévouement, sa pugnacité pour faire de cette entité une structure d'accueil atypique. Son objectif étant d'être au plus près des besoins des familles et des enfants, mobiliser les ressources locales que nous avons la chance d'avoir à Bajamont, s'adapter aux contraintes financières...

Nous lui souhaitons une retraite paisible où elle pourra enfin penser à elle, passer du temps auprès de son mari, de ses proches... et réaliser un de ses vœux : faire de beaux voyages, assouvir sa passion pour le patrimoine architectural !

Pour lui succéder, nous avons fait appel à Artisans Conseils pour repenser les différentes directions. Un travail de plus de 6 mois. L'été dernier, le Conseil d'administration fit le choix de scinder son poste en deux. Une direction générale axée sur l'administratif, le financier et le social ; une direction Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) /Accueil de loisirs (ALSH).

Après une courte période de tuilage d'un mois, Gaëlle DUCATIL-LON a pris les fonctions de directrice générale le 01/01/2016. Ses expériences professionnelles et son niveau de formation sont des atouts majeurs pour notre structure. Sa personnalité assoit la mise en œuvre d'une organisation structurée voulue par la majorité des administrateurs.

Plus récemment, Emilie GUARDINGO a rejoint l'équipe d'animation où elle occupe les fonctions de directrice de l'ALP/ALSH. Elle est titulaire d'un diplôme d'Etat permettant de répondre aux impératifs réglementaires applicables dans les accueils collectifs de mineurs (ACM).

Enfin, Maddy PIGNOT est présente dans la structure depuis début janvier au poste d'assistante administrative et financière. Elle est le premier interlocuteur des familles pour des renseignements divers, pour la facturation...

Mais aussi, Edwige DOILLON, côté crèche et Mehdi BOUVET, côté animation pour pallier un départ, un arrêt de travail.

L'ensemble du personnel est qualifié ou en cours de qualification. Il œuvre pour le bien-être de l'enfant, son épanouissement dans le respect des conditions de sécurité et des règles de vie en collectivité, que ce soit tout au long de la journée pour la crèche et le centre de loisirs, le matin, pendant la pause méridienne ou bien le soir pour le périscolaire.

Contact: 05 53 67 99 12 ou contact@helianthe.fr

Les grandes vacances...

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants au Centre de Loisirs de BAJAMONT pourront le faire dès le mois de mai. Pour cela, nous vous invitons à nous contacter aux coordonnées précitées.

Vos enfants seront pris en charge par une équipe dynamique et motivée. Le programme est en cours de réalisation mais saura, nous en sommes certains, ravir petits et grands.

Une place en crèche...

Les familles des enfants nés après 2013 ou à naître qui souhaitent obtenir une place au sein de la crèche «Hélianthe» à Bajamont, sont invitées à se rapprocher de Mme GUINDEUIL Gaëlle, directrice crèche.

Bientôt la rentrée à l'école maternelle...

Cette année 2016, en compagnie de la lecture Le Doudou de Sibayou, Mme Lowinsky (professeur des écoles, classe PS et MS de Bajamont) et Mme Guindeuil (directrice crèche de Bajamont) ont invité les enfants (et leur famille) fréquentant la crèche Hélianthe de Bajamont à participer au projet « Boîte à Doudou ». Ce projet se déroulera du jeudi 28 avril 2016 au vendredi 1er juillet 2016 (projet consultable sur demande).

Le lancement du projet débutera par une journée à l'école de Bajamont avec comme fil conducteur la lecture Le Doudou de Sibayou en compagnie des enfants de Petite et Moyenne section de maternelle de Bajamont et tous les enfants nés en 2013 (préscolaires) fréquentant la crèche Hélianthe.

Le Conseil d'administration

CHANTIER JEUNES

Durant une semaine **du 6 au 12 juillet 2016** les jeunes de la commune pourront participer au chantier.

Le chantier jeunes de Bajamont rassemble des adolescents de la commune dans le but d'effectuer des travaux d'utilité collective. Les travaux ont lieu le matin, l'après-midi les jeunes participent à des loisirs organisés par la maison de l'enfance.

Cette semaine permet aux jeunes d'avoir un rôle actif dans la vie collective, de fournir et de valoriser un travail utile, et c'est également l'occasion de mieux se connaître.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la maison de l'enfance début juin. Pour toute demande d'information vous pouvez vous adresser à la maison de l'enfance ou à la mairie.



ASSOCIATION CULTURELLE

Liliane Constiaux a quitté l'association culturelle de Bajamont après une quinzaine d'années de dévouement. Elle a laissé une association en parfait état, basée sur un monde de solidarité et de convictions, prêt à se mobiliser pour un seul objectif : que le village vive. Nous ne pouvions laisser disparaître toutes ces énergies.

Grâce à la détermination des anciens et au concours de Patrick Couderc, l'association a surmonté la période transitoire.

Les membres de l'association ont donc élu un nouveau conseil d'administration qui a élu son bureau :

Colette Aguetzaz	
Marie Claire Arestat	secrétaire
Boris Bru	coprésident
Patrick Couderc	trésorier
Sandrine Curie	
Michel Gervais	coprésident
Marcelle Manein	
Jean Claude Patinec	
Delphine Scopel	
Pascale Toussaint	
David Tormena	

Il est à noter entre autre, qu'au sein du conseil d'administration :

- . Marie Claire Arestat est la présidente de la chorale Polifonia
- . Marcelle Manein est la responsable de la bibliothèque municipale
- . Pascale Toussaint est en charge des relations avec le CEDP.

Ainsi, les anciens guidant les nouveaux, la programmation continue sur sa lancée:

Jacques Sirat, globe trotter, est venu nous montrer ses photographies et échanger sur ses aventures, le 30 avril.

La Fête de la musique est en cours de programmation, elle aura lieu le 18 juin. Une large place devrait être accordée aux groupes musicaux locaux.

" Les oreilles au vert " journée organisée autour du conte est en gestation pour le mois d'octobre.

Une balade éducative pour la découverte et la compréhension des paysages qui nous entourent avec le CEDP est prévue pour le mois d'octobre.

La Voisinade Ducourneau, en collaboration avec le théâtre d'Agen, est en cours de programmation pour le mois de février 2017.

A l'occasion de ces spectacles, nous vous invitons à venir partager un bon moment entre voisins et serons heureux de vous y rencontrer.

Vous êtes porteur d'un projet culturel ? nous vous soutiendrons.

Vous souhaitez participer à l'animation de votre village? nous vous accueillerons.

Prenez contact avec nous sur le mail de l'association :

asso.culturelle.bajamont@gmail.com



A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

POLIFONIA

La chorale a donné le Dimanche 13 décembre 2015 son premier concert de la saison en l'Eglise Saint-Arnaud de BAJAMONT.

Sous la direction de son Chef de Chœur Sylvie THILLE, l'ensemble Vocal a chanté devant un public très nombreux : l'Eglise Saint-Arnaud était comble.

Le public ravi et attentif a salué (debout) le travail des choristes, de leur chef, et de leur pianiste Anne-Rose ALICOT.

Le répertoire fut varié : allant de chants de la période de la Renaissance à des chants contemporains pour finir par un gospel.

Des personnes présentes ont exprimé le souhait de rejoindre le groupe.

C'est avec plaisir que nous accueillons bien sûr les nouveaux choristes et aucun engagement de la maîtrise du solfège n'est exigé.

Des outils de travail (CD – partage de fichiers vocaux) sont fournis aux choristes pour les aider dans l'apprentissage des chants.

Nous vous donnons rendez-vous dans un premier temps le 18 juin pour la fête de la musique et nous espérons vous retrouver à nos côtés en Septembre pour pratiquer le chant choral.





« Même si les saisons ont du mal à se faire connaître, les beaux jours arrivent. Avec eux les traditionnelles animations envahissent les villes et villages français.

Pour nous, il est nullement besoin de présenter notre fête votive tant elle traverse le temps, depuis les années 60 il paraît, je n'en sais rien je n'étais pas né... »

En tout cas en 2016 elle se déroulera les **1, 2 et 3 juillet**.



Le vendredi soir, c'est le *concours de belote* qui aura le privilège de lancer les trois jours de festivité.

Le samedi, les animations tourneront le matin autour du *concours de pêche à la truite* et l'après midi du *concours de pétanque*. La journée se clôturera par le repas : « *Moules Frites* » et la soirée mousse animée par *Dj Yoyo*.



Le Dimanche c'est la journée du *vide grenier*, d'un rassemblement de *véhicules anciens* le matin avec *l'élection de la plus belle voiture et moto*. L'après midi, *maquillages et spectacle de magie gratuit*, initiation d'un nouveau concept de danse « *Overdanse* », voilà ce qui vous attend. La journée se terminera par un repas « *Grillades* » et un *bal disco*. Une *Batucada* accompagnera le repas jusqu'à la retraite aux flambeaux qui nous conduira au lac de Bajamont pour le traditionnel *feu d'artifice* (offert par la Mairie).

Cette année encore le Comité des fêtes de Bajamont met tout en oeuvre pour que la fête du village soit conviviale et réussie. Pour cela nous comptons sur votre présence.

Pour le détail des horaires, tarifs et photos de la fête 2015, vous pouvez consulter notre site internet : www.comitedesfetes-bajamont.fr. Je vous rappelle également que toute les bonnes volontés sont les bienvenues, aussi si vous souhaitez rejoindre le comité des fêtes, vous pouvez prendre contact avec nous en nous envoyant un mail depuis le site.

BATUCADA : LES PERCUT'HEURES



Les Percut'heures est une nouvelle association Bajamontaise, forte de 16 membres. Cette association musicale est une troupe de percussions de rue de type Batucada. Avec son style atypique et ses sons endiablés, elle sera présente sur diverses manifestations du village à commencer par l'animation de l'apéritif pour Lectures au jardin le 22 Mai. Mais nous serons aussi présents le 18 juin lors de la fête de la musique pour animer la soirée. Nous espérons à travers nos prestations vous faire passer des moments festifs et partager notre passion.

NB : l'Association est à la recherche d'un local pour ses répétitions hebdomadaires. Si vous disposez d'un bien pouvant accueillir les joueurs.

Vous pouvez nous contacter par mail sur LesPercutheures@gmail.fr

ECOLE DE MUSIQUE

L'école de Musique de Laroque Timbaut organise son audition de fin d'année à la salle des fêtes de Saint Robert, le 4 juin 2016 à 16 h.

Vous entendrez les élèves des classes de piano, guitare, flûte et de formation musicale.

Nous vous invitons à venir nombreux pour encourager les enfants de l' Ecole de Musique Cantonale, .

Assemblée générale le 17 mai à 20 h30 salle de musique de Laroque .

BAJA-COURT BAJA-JEUNES

Avis aux coureurs, débutants ou confirmés

Le samedi 3 décembre 2016 un groupe de jeunes de Bajamont (et moins jeunes) participera à la course de Noël « Tout Agen court à Noël ».

L'objectif sera de se retrouver ensemble à Agen pour un moment festisportif de 5 kms. Un cadeau sera offert aux jeunes participants de la Commune, qui sera notre marqueur durant la course, sous la houlette de Colette AGUETTAZ et Ophélie TAURISSON, auprès de qui vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître si vous souhaitez participer. Ce moment sera l'occasion de réunir les jeunes sportifs de la commune. Des entrainements seront organisés en septembre autour du lac afin de dénouer nos lacets trop longtemps partis en vacances... Une réunion vous sera proposée, faites vous connaître

A vos baskets, sportivement Colette AGUETTAZ, Ophélie TAURISSON



D
I
V
E
R
S

Les Echos-Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

SOLUTION

1. Tentations 2. Ruisseau 3. Ir. Est. Sea 4. Mot. Lier 5. Epi. Réussi 6. Sen. Ale 7. Tétanisé 8. RN. Ict (tic). Car 9. Entrée. HI 10. Sécession.

Verticalement

I. Trimestres II. Européenne III. Ni. Tint. Tc IV. Tse (est). Aire V. Assurances VI. Têt (Tête). Elites VII. II. Lues VIII. Oasis. Echo IX. Niées. Ain X. Stariser

Horizontalement

Horizontalement

- I. Temps de saison
- II. De Bajamont ou de Copenhague.
- III. Une partie du refus. Epreuve un penchant. Bouts de toc.
- IV. Cardinal dans un sens. Propice à un lancement.
- V. Elles ont leur « prime time ».
- VI. Repas inachevé. Devraient montrer l'exemple.
- VII. C'est la troisième personne. Pas forcément approuvées.
- VIII. Permet de prendre datte. Fidèle dans ses propos.
- IX. Ne sont pas admises. Comment...département ?
- X. Façon de cultiver le melon.

Verticalement

1. Y céder ... rhum ?;
2. Chantait sous la pluie.
3. Fin d'air. Point matinal. Fait des vagues chez nos voisins.
4. C'est lui que l'on cherche. Degré de folie.
5. Un rebelle. Ne sera pas repassé.
6. Par ici la monnaie. Cette mousse tâche ?
7. Sans voix ... ferré !
8. Avec voie ! Incontrôlable et désordonné. Baladeur.
9. Un début à table. Double c'est drôle.
10. Elles concernent les fractions.

DERNIERES INFO

ECOLE : Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2016 /2017 pour les enfants rentrant au CP et les nouveaux arrivants se font à la mairie dès à présent.

DEFI SPORT : Organisé par la municipalité et l'association sportive de tennis.

Le défi-sport santé aura lieu Samedi 26 Juin 9 h Manifestation sportive simple et gratuite afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité physique et sportive.

MANIFESTATIONS de Mai à Octobre 2016

Dimanche 22 Mai à partir 09h30	Mairie Bibliothèque Municipale	Lectures au jardin Salle polyvalente et village
Samedi 22 Mai à partir de 10 h	SUA Triathlon	Lac de Bajamont
Samedi 18 Juin à partir de 19 h 30	Association culturelle	Fête de la musique Dans le village
Vendredi 24 Juin à 18 h 30	Ecole	Fête de l'école Salle polyvalente
Samedi 25 Juin à partir 14 h 30	Association APE CLAE	Fête de fin d'année scolaire Olympiades
Dimanche 26 juin à 9h	Mairie Association tennis	Defit sport Place de la mairie
Vendredi 01 Juillet Samedi 02 Juillet Dimanche 03 Juillet	Comité des fêtes	Fête du village
Samedi 10 Septembre 09 h00	Mairie	Forum des Associations Salle polyvalente Randonnée
Samedi 01 Octobre 15 h	Association culturelle	David TORMENA Journée du Conte « les oreilles au vert » Lac et salle polyvalente
Samedi 15 Octobre 14 h 30	Association culturelle	CEDP Visite des paysages



Naissances

Enola, Eliane DUHAMEL CANDAT	4 février
Lou-Ann BRUNET VUILLEMIN	6 février
Léa, Marie ORTALON	2 avril
Anis BENCHETRIT	9 avril
Dimitri, Stéphane MARTY	9 mai
Maïwenn, Jeanine, Lina MASSON TESTUT	12 mai
Chloé, Marie, Noëlle BOURSINHAC	27 mai
Stéfano SOULIE	19 juin
Yuna, Delphine, Aurore LOGEZ	19 juin
Exaucé KEOUA-LETURMY	26 juillet
Alyssa, Sofia KARKOWSKI	1 novembre
Margot COLOMBEL	17 décembre

Mariages

Fabien GAURE Christelle BERGESE	27 juin
Jérôme RICAUD Sabine LOPEZ	4 juillet
Jean FAIVRE Edith LATASTE	12 septembre

Décès

Magdeleine, Marie, Thérèse, Andrée NEVEUX-OUY	11 février
Jacques PASSARIEU	23 mai

Pour nous contacter

☎ 05 53 95 62 48 ✉ secretariat.mairie@bajamont.com

URGENCE UN SEUL NUMERO 📞 06 72 43 33 57

Horaires d'ouverture

Lundi : 09 h 00—12 h 30 13 h 30—17 h 30

Mardi et Jeudi: 13 h 30—17 h 30

Vendredi : 13 h 30—18 h 30

SITE INTERNET : www.bajamont.com